

[Texte]

Mr. Hook: First of all, I should clarify, I am no longer on the advisory council. I assumed new duties with the Wildlife Federation in June, and I was compelled to lighten my workload a bit. I was forced to resign in order to assume the duties of president of CWF.

I don't know where Mr. Waddell—I assume you are quoting him—got those statistics. I'm not familiar with them, so I'm unable to answer your question. I know there are a couple of troublesome cases. I'm not an expert on firearms by any stretch of the imagination, but I understand there was a semi-automatic version of the Lee-Enfield rifle brought out in the early 1950s. There are very few of them around, but they would fall into the definition of restricted firearm. They also take the same magazine that fits the Lee-Enfield Mark IV rifle.

Mr. Kilger: Without going too far, we are talking about a very critical portion of the legislation, which we are all very interested and concerned about. Are we going to in fact—

Mr. Hook: Can I just...?

Mr. Kilger: I'm sorry, go ahead.

Mr. Hook: That Lee-Enfield Mark IV is probably the single most popular hunting firearm of centrefire for big game hunting in this country. There were I don't know how many hundreds of thousands of those were sold surplus by the Government of Canada and were purchased. It might even be in the millions. I don't have the figures. I know they are very, very common, and the magazine that fits that bolt action rifle, which is not a target of the legislation, also fits the Lee-Enfield semi-automatic, which would be prohibited.

The way the definition is written, since it would fit a semi-automatic, my understanding is that the magazines to fit all of those bolt actions would become prohibited, rendering hundreds of thousands of very popular firearms unusable.

Mr. Kilger: That's one firearm. Are there a large number of varieties—

Mr. Hook: That's hundreds of thousands.

Mr. Kilger: I realize. You make the point well and I take it. But are there a far greater number of firearms vulnerable to this portion of the legislation than the two or three, the Lee-Enfield and now these Marlins?

Mr. Hook: I can't answer that question. As I say, that's one I am familiar with.

Mr. Kilger: Between the recommendations by the previous committee and the present legislation being put forth by the minister, is there any middle ground between the five and ten and the ten and twenty?

Mr. Hook: For example, Bill C-17 has what purports to be a definition of "large capacity magazine", which just really defines a magazine, any kind of magazine; it doesn't say anything about the capacity. If there were in that perhaps

[Traduction]

M. Hook: D'abord, je dois préciser que je ne suis plus membre du conseil consultatif. J'ai accepté de nouvelles fonctions à la Fédération canadienne de la faune en juin et j'ai été obligé d'alléger quelque peu ma charge de travail. J'ai donc été obligé de démissionner de mon poste au conseil consultatif pour pouvoir assumer les fonctions de président de la FCF.

Je ne sais pas où M. Waddell—et je suppose que c'est lui que vous citez—a trouvé ces chiffres. Je ne les connais pas, je suis donc incapable de répondre à votre question. Je sais qu'il y a certains cas qui posent des problèmes. Je ne suis pas un expert en armes à feu, loin de là, mais je crois savoir qu'une version semi-automatique de la carabine Lee-Enfield a été produite au début des années 50. Il en reste très peu, mais la définition d'armes à feu à autorisation restreinte s'appliquerait à ces armes. Ces carabines utilisent le même chargeur que le modèle Lee-Enfield Mark IV.

M. Kilger: Sans entrer dans trop de détails, nous discutons d'un élément très critique du projet de loi qui nous intéresse et nous préoccupe tous beaucoup. En fait, nous allons...

M. Hook: Si vous me le permettez...?

M. Kilger: Pardon, je vous en prie.

M. Hook: Ce fusil Lee-Enfield Mark IV est probablement le fusil de chasse à percussion centrale le plus utilisé dans ce pays pour la chasse au gros gibier. Le gouvernement du Canada a vendu je ne sais combien de centaines de milliers de ces fusils qu'il avait en trop et ces armes ont trouvé acheteurs. Je sais que c'est une arme très, très courante et que le chargeur de ce fusil à culasse mobile, arme qui n'est pas visée par le projet de loi, s'adapte également au fusil semi-automatique Lee-Enfield, qui lui serait prohibé.

Aux termes de la définition, dans son libellé actuel, les chargeurs de tous ces fusils à culasse mobile seraient interdits puisqu'ils s'adaptent également à des armes semi-automatiques, ce qui aurait pour effet de rendre inutilisables des centaines de milliers d'armes à feu très populaires.

M. Kilger: Ça c'est une arme à feu. Est-ce qu'il y a un grand nombre de modèles...

M. Hook: C'est peut-être une seule arme à feu, mais à des centaines de milliers d'exemplaires.

M. Kilger: Oui je comprends cela, vous l'avez bien expliqué et j'accepte ce que vous dites. Mais est-ce qu'il y a beaucoup d'autres armes à feu susceptibles d'être touchées par cette disposition de la loi, en plus des deux ou trois fusils Lee-Enfield et des Marlins?

M. Hook: Je ne peux pas répondre à cette question. Comme je l'ai dit, c'est le fusil que je connais.

M. Kilger: Est-ce qu'il y a un compromis possible entre les limites de capacité de 10 et 20 projectiles recommandées par l'ancien comité et les limites de cinq et dix projectiles proposées dans le nouveau projet de loi déposé par la ministre?

M. Hook: Par exemple, le projet de loi C-17 contient ce qui est censé être la définition d'un «chargeur grande capacité», alors qu'il s'agit ni plus ni moins de la définition de n'importe quel chargeur. Il n'est pas question dans cette